

En Centre-Val de Loire, les ménages modestes et ruraux sont plus exposés aux prix des carburants

Insee Analyses Centre-Val de Loire • n° 145 • Septembre 2026



En 2021, avant la forte inflation due notamment aux crises géopolitiques, les ménages résidant en Centre-Val de Loire dépensaient en moyenne près de 150 euros par mois en carburants pour leurs voitures personnelles. La quasi-totalité du parc automobile de la région était composée de voitures thermiques (97 %), dont une majorité de voitures diesel. Une hausse des prix des énergies fossiles aurait donc affecté presque tous les ménages véhiculés. En 2021, 11,3 % des ménages véhiculés dépensaient plus d'un mois de leur revenu disponible annuel dans les carburants. Les ménages véhiculés aux niveaux de vie les plus modestes, bien que possédant plus souvent une seule voiture et roulant moins, étaient beaucoup plus souvent dans cette situation, du fait de leurs revenus disponibles plus faibles en moyenne. Les ménages centrevallais vivant dans les communes rurales étaient fréquemment concernés, en particulier dans le rural non périurbain. Les hommes vivant seuls et les familles monoparentales étaient les ménages aux budgets les plus touchés par les prix des carburants.

Avant la forte inflation due notamment à la guerre en Ukraine et la hausse marquée des prix des carburants suite aux multiples tensions au Moyen-Orient en 2026, les ménages du Centre-Val de Loire possédant au moins une voiture ont dépensé en moyenne 146 euros par mois en carburants en 2021 ([Sources](#)). La moitié d'entre eux a dépensé moins de 120 euros par mois. Ces niveaux sont proches de ceux de France métropolitaine hors Île-de-France, avec respectivement 143 euros et 117 euros de dépense mensuelle moyenne et médiane en carburants.

Les transports constituent le premier poste de dépenses des ménages

Les dépenses en carburants ne constituent qu'une partie des dépenses des ménages liées aux transports. D'après la dernière

enquête Budget de famille au niveau national, les dépenses en carburants, auxquelles sont associées celles en lubrifiants, représentent 21,5 % des dépenses de transports (y compris assurances liées aux transports). De manière générale, les dépenses liées aux transports sont le 1^{er} poste de dépenses pour les ménages : elles pèsent 18,8 % du budget des ménages au niveau national. Ce poids est un peu plus élevé que celui des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (16,1 %).

Les dépenses en carburants dépendent nettement du nombre de voitures possédées par les ménages. En Centre-Val de Loire, 86,6 % des ménages possèdent au moins une voiture. Les ménages véhiculés ne disposant que d'une seule voiture (56,4 % des ménages) n'ont dépensé en moyenne que 89 euros par

mois en carburants en 2021. Ceux possédant deux voitures, soit un tiers des ménages véhiculés (32,3 %), ont dépensé 189 euros par mois, et ceux possédant trois voitures ou plus 309 euros par mois.

En 2021, la majorité du parc automobile de la région est constituée de voitures diesel (59,7 %), suivi par 37,6 % de voitures essence. Seules 1,7 % des voitures sont hybrides (thermiques et électriques), 0,6 % électriques et 0,4 % des GPL. Mécaniquement, la variation des prix des énergies fossiles a un impact sur la quasi-totalité des ménages véhiculés centrevallais. En 2026, avec l'augmentation de la part des véhicules électriques dans le parc automobile (2,8 % des véhicules de la région), cette variation des prix aurait un impact sur un nombre de ménages légèrement plus faible.

► 1. Dépenses mensuelles en carburants selon le nombre de voitures du ménage

Nombre de voitures	Dépenses mensuelles moyennes en carburants (en euros)	Dépenses mensuelles médianes en carburants (en euros)	Part de ménages particulièrement exposés (en %)	Nombre de ménages particulièrement exposés	Nombre total de ménages
1	89	80	7,9	39 780	500 730
2	189	178	12,8	36 710	286 920
3 ou plus	309	289	24,0	23 920	99 550
Ensemble	146	120	11,3	100 410	887 200

Lecture : Les ménages qui possèdent deux voitures ont dépensé en moyenne 189 euros par mois en carburants. 12,8 % d'entre eux sont particulièrement exposés aux prix des carburants, soit 36 710 ménages.

Champ : Ménages véhiculés avec revenu positif ou nul résidant en Centre-Val de Loire.

Sources : Fideli 2022, RSVERO.

En partenariat avec :


 Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

100 000 ménages ont dépensé plus d'un mois de leurs revenus annuels en carburants en 2021

Plus d'un ménage sur dix possédant au moins un véhicule a dépensé en carburants plus d'un mois de son **revenu disponible** en 2021 (11,3 % des ménages véhiculés), soit 100 400 ménages

► **figure 1.** Ces ménages sont considérés comme **particulièrement exposés** aux prix des carburants. Le nombre de ménages au budget grevé par l'achat de carburant varie fortement au gré des prix à la pompe. ► **Encadré 1.**

Rouler davantage augmente logiquement le risque d'être particulièrement exposé aux prix des carburants. Les ménages particulièrement exposés ont roulé en moyenne 31 870 km en 2021 et dépensé 3 144 euros en carburants, soit 262 euros par mois. Les ménages qui ont trois voitures ou plus parcourent trois fois plus de kilomètres que ceux n'ayant qu'une voiture. La part de ceux particulièrement exposés a été trois fois plus élevée (24,0 % contre 7,9 %).

Les ménages modestes davantage exposés

En 2021, les ménages aux **niveaux de vie** les plus bas sont davantage exposés aux prix des carburants. En effet, parmi le quart des ménages véhiculés les plus modestes de la région (c'est-à-dire ceux dont le niveau de vie est inférieur à 1 570 euros par mois), 26,3 % sont particulièrement exposés.

La surexposition des ménages les plus modestes est due à leur niveau de vie qui est en moyenne plus bas, et non à des dépenses plus élevées en carburants. En effet, ces dernières augmentent avec le niveau de vie des ménages. En 2021, le quart des ménages aux niveaux de vie les plus bas a dépensé en moyenne 122 euros par mois en carburants. Ces ménages ont parcouru en moyenne 1 280 km par mois avec l'ensemble de leurs véhicules, soit une distance moyenne de 930 km par voiture possédée. À l'opposé, le quart des ménages aux niveaux de vie les plus élevés a dépensé 51 euros de plus par mois en moyenne, pour 1 770 km parcourus par mois avec l'ensemble de leurs véhicules ; chacune de leurs voitures ayant parcouru en moyenne 980 km. Les ménages les plus modestes possèdent plus souvent une seule voiture. Parmi le quart des ménages véhiculés au niveau de vie le plus bas, 70,7 % n'ont qu'une seule voiture.

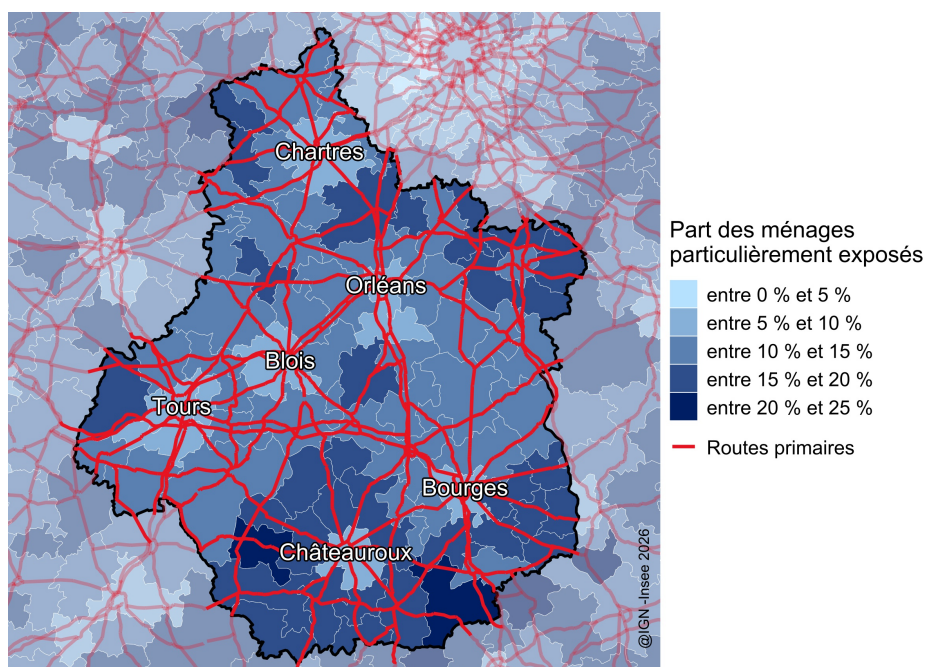
Par ailleurs, plus le niveau de vie augmente, plus la part de véhicules électriques ou hybrides rechargeables détenue est élevée et éloigne encore du risque de surexposition au prix des carburants [Lenzi. Et al., 2026]. De plus, la

► Encadré 1 - Dans un contexte géopolitique tendu, les prix des carburants en 2026 dépassent très nettement ceux de 2021

Les prix des carburants au premier trimestre 2026 sont sensiblement supérieurs à ceux de 2021 (en moyenne 1,43 euros le litre de gazole et 1,55 euros le litre d'essence en 2021), en lien notamment avec les événements géopolitiques successifs du déclenchement de la guerre en Ukraine (février 2022) et des multiples tensions au Moyen-Orient (depuis février 2026). Entre 2021 et mars 2026, le gazole a augmenté de 40 % et l'essence de 20 %, les prix franchissant les 2 euros par litre.

Toutes choses égales par ailleurs (en particulier à revenus et kilométrages parcourus constants), si en 2021 les prix avaient été de 2 euros par litre d'essence et de 2,2 euros par litre de gazole, les ménages centrevallois auraient dépensé en moyenne 211 euros par mois en carburants et la part de ménages particulièrement exposés en Centre-Val de Loire aurait été deux fois plus élevée (24,8 % des ménages véhiculés). Cette estimation ne tient pas compte de la hausse des prix et des salaires sur la période (entre 2021 et 2026, le Smic horaire brut a par exemple augmenté de 14,7 %), mais permet d'appréhender le fait que la part de ménages exposés varie très sensiblement selon les prix des carburants.

► 2. Part des ménages véhiculés particulièrement exposés aux prix des carburants par intercommunalité



Champ : Ménages véhiculés avec revenu positif ou nul résidant en Centre-Val de Loire.
Sources : Fideli 2022, RSVERO.

part de véhicules diesel diminue. Les voitures diesel étant en moyenne moins consommatrices que les voitures essence (6,2 litres pour 100 km, contre 7,2 litres pour 100 km en moyenne), cela compense en partie le niveau de dépenses des ménages modestes en 2021.

Dans les communes rurales éloignées des pôles d'emploi, les ménages sont plus souvent particulièrement exposés

Les ménages résidant dans les communes rurales sont plus souvent particulièrement exposés aux prix des carburants que ceux vivant dans les communes urbaines. Ils sont davantage dépendants de la voiture, en lien notamment avec les distances domicile-travail plus élevées et l'offre de

transports en commun plus faible dans le rural. Dans les zones rurales éloignées des pôles de population et d'emploi, dites non périurbaines, la proportion de ménages particulièrement exposés est la plus élevée (15,1 %). Les dépenses moyennes mensuelles en carburants y étant plus faibles (155 euros). En effet, les revenus disponibles étaient en moyenne plus bas (3 258 euros par mois). Par ailleurs, les ménages véhiculés y possèdent plus souvent une seule voiture (55,2 %). En comparaison, la part de ménages particulièrement exposés est de 12,6 % dans le rural périurbain. Les ménages véhiculés y dépensent en moyenne plus en carburants (172 euros par mois), en raison de déplacements en voiture plus longs (21 660 km par an en moyenne) liés à une proportion plus élevée

de ménages possédant majoritairement plusieurs voitures (52,0 %). Leur revenu disponible moyen plus élevé (3 708 euros par mois) explique la proportion moindre de ménages particulièrement exposés dans ces communes. Enfin, la part de ménages particulièrement exposés n'est que de 8,7 % dans les zones urbaines. Dans ces communes, les ménages véhiculés effectuent seulement 15 780 km par an en voiture, alors que leur revenu disponible moyen n'est que légèrement inférieur à celui des ménages du rural périurbain (3 496 euros par mois).

Les ménages vivant dans les intercommunalités situées dans la partie nord de la région ont des dépenses en carburants plus élevées : les kilométrages élevés peuvent notamment concerner les travailleurs exerçant en Île-de-France. Cependant, les intercommunalités avec les plus grandes parts de ménages particulièrement exposés sont davantage situées dans le sud de la région (Berry) en raison de revenus disponibles moins élevés ► **figure 2**. Par exemple, un ménage sur cinq résidant dans la communauté de communes Cœur de Brenne est particulièrement exposé (20,9 %), tout

comme dans la communauté de communes Berry Grand Sud (20,0 %). Les intercommunalités limitrophes de la communauté d'agglomération Montargoise ont également des taux élevés. Ainsi, sur les dix intercommunalités avec les proportions les plus élevées de ménages particulièrement exposés, une seule appartient également aux dix intercommunalités à l'intérieur desquelles les kilométrages moyens effectués par les résidents sont les plus élevés : la communauté de communes Champagne Boischauts, avec 18,6 % de ménages exposés pour un kilométrage annuel moyen de 22 000 km.

Les hommes seuls deux fois plus concernés que les femmes seules

En 2021, parmi les ménages véhiculés, les hommes vivant seuls constituent le type de ménage le plus souvent particulièrement exposé aux prix des carburants (► **figure 3** : 19,5 %). Cette part est presque deux fois supérieure à celle des femmes vivant seules (11,0 %). Même si leur revenu disponible est en moyenne supérieur à celles-ci, ils dépensent beaucoup plus dans les carburants

(104 euros par mois, contre 75 euros par mois pour les femmes vivant seules). En effet, les femmes seules vivent plus souvent dans une commune urbaine (57,9 % contre 50,6 % des hommes seuls). De plus, les femmes favorisent davantage les modes de déplacement alternatifs aux véhicules motorisés pour se rendre sur leur lieu de travail [Insee, 2024].

Avoir des enfants augmente sensiblement le risque d'être particulièrement exposé. Les familles monoparentales sont souvent particulièrement exposées (17,6 %). Pour les couples, le taux d'exposition est de 11,2 % lorsqu'ils ont des enfants contre seulement 6,2 % quand ils n'en ont pas. Les couples avec enfants dépensent en moyenne 80 euros de carburants en plus chaque mois par rapport à ceux qui n'en ont pas. ●

Céline Birot, Émilie Piraux (Insee), Julien Olivier (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), Erik Leconte (Région Centre-Val de Loire)

 Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr.

► **3. Exposition aux prix des carburants selon le type de ménage**

Type de ménage	Part au sein des ménages véhiculés (en %)	Part de ménages véhiculés particulièrement exposés (en %)	Dépenses mensuelles moyennes en carburants (en euros)	Kilométrage annuel moyen (en km)	Revenus disponibles mensuels moyens (en euros)
Homme seul	13,6	19,5	104	12 858	2 061
Femme seule	14,9	11,0	75	9 633	1 977
Famille monoparentale	9,0	17,6	145	18 464	2 890
Couple avec enfant	27,7	11,2	213	26 831	4 870
Couple sans enfant	31,0	6,2	133	16 418	3 671
Autre	3,8	10,9	198	24 810	4 697
Ensemble	100,0	11,3	146	18 309	3 501

Champ : Ménages véhiculés avec revenu positif ou nul résidant en Centre-Val de Loire.
Sources : Fideli 2022, RSVERO.

► **Encadré 2 - Le mot de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre-Val de Loire (Dreal)**

Dans un contexte de forte sensibilité des dépenses en carburants aux évolutions des prix de l'énergie, l'électrification des mobilités constitue un levier de transformation des usages et de maîtrise des coûts de transport pour les ménages. La stratégie nationale prévoit d'accélérer le développement des véhicules électriques, avec pour objectif que deux voitures neuves sur trois soient électriques à horizon 2030. Cette orientation vise à réduire la dépendance aux énergies fossiles tout en contribuant à la transition écologique.

L'usage d'un véhicule électrique peut, dans certaines conditions, permettre de réduire les dépenses liées aux déplacements, en raison d'un coût de l'énergie et de frais d'entretien généralement inférieurs à ceux des véhicules thermiques. À titre indicatif, le coût d'un trajet de 100 km est estimé entre 2 et 3 € pour un véhicule électrique, avec une recharge faite à domicile, contre environ 11 € pour un véhicule diesel, selon les conditions d'usage.

Le développement de ces usages repose toutefois sur plusieurs conditions, notamment l'accessibilité financière des véhicules, le déploiement des infrastructures de recharge et les caractéristiques des territoires. Les effets sur les dépenses des ménages peuvent ainsi varier selon les situations, en particulier entre zones urbaines et rurales.

Afin d'accompagner cette transition, les pouvoirs publics mettent en œuvre plusieurs dispositifs : aides à l'acquisition de véhicules électriques, développement des points de recharge sur le réseau routier et dispositifs de leasing à destination des ménages modestes.

Pour les déplacements de très courte distance, la marche et le vélo constituent également des alternatives permettant de limiter les dépenses de transport.

► Encadré 3 - Le mot de la Région Centre-Val de Loire

Les mobilités constituent un enjeu majeur pour les habitants de notre région. Au travers des liens qu'elles permettent pour travailler, aller à l'école, se soigner, réaliser ses achats, mais aussi pour les activités familiales, de loisirs ou l'accès aux services publics, elles sont, plus que jamais, un élément décisif d'intégration dans la vie de notre pays. Face au coût croissant de la mobilité, accentué par la hausse du prix des carburants depuis février 2026, le budget des ménages est fortement impacté. Cette inflation du coût de l'énergie renforce la précarité dans les territoires.

La forte dépendance à l'automobile pour les déplacements domicile-travail avec plus de huit ménages sur dix qui l'utilisent au quotidien n'est pas sans alternative. De nombreuses solutions de report modal sont proposées par la Région avec 20 lignes de train, 150 lignes régulières de car, 1 900 circuits scolaires, 215 lignes de transport à la demande sur les territoires ruraux de compétence régionale. D'autres services de mobilité sont également proposés en ruralité : véhicules en autopartage, aides à l'achat de vélo, etc.

Pour garantir l'accès aux transports collectifs des publics aux revenus les plus modestes, la Région mène une politique volontariste en démocratisant encore davantage sa politique tarifaire. Ainsi, au 1^{er} octobre 2026, la Région met en place une tarification Rémi solidaire réduisant de trois quarts le prix payé par les usagers les plus vulnérables (bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire). Associée à la gratuité du transport scolaire Rémi, et à celle pour les jeunes le week-end sur le réseau Rémi Centre-Val de Loire, ainsi qu'au dispositif Mobillico pour les déplacements du quotidien en train sur longue distance, cette nouvelle tarification constitue un levier supplémentaire pour réduire les inégalités sur la mobilité.

► Sources

Les fichiers **Fidéli 2022** (regroupant données fiscales, revenus déclarés, prestations sociales et informations sur les résidences principales) ont été appariés aux fichiers annuels du parc automobile (RSVERO, SDES), qui incluent les kilomètres estimés en 2022 pour les ménages possédant une voiture au 1^{er} janvier 2022. Les dépenses en carburants sont estimées à partir des prix 2021 et des caractéristiques des véhicules (énergie, ancienneté, puissance, etc.).

► Champ

Seuls les ménages résidant en Centre-Val de Loire, disposant d'un revenu strictement positif et d'au moins une voiture font partie du champ de l'étude. Les frais de carburants des voitures louées par les ménages ne sont pas considérés.

► Définitions

Le **revenu disponible** d'un ménage est le revenu à disposition pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, net des impôts directs. Il n'est donc pas net des dépenses de loyer ou éventuels remboursements de prêts immobiliers des ménages.

Un ménage est dit **particulièrement exposé** lorsqu'il consacre plus d'un mois de son revenu disponible annuel aux dépenses de carburants de sa ou ses voitures, sauf s'il fait partie des 25 % des ménages les plus aisés de la région, s'il détient 7 véhicules ou plus, ou si son véhicule principal parcourt plus de 66 000 km par an.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc identique pour tous les individus d'un même ménage. Les UC sont calculées selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE modifiée (1 pour le premier adulte du ménage, 0,5 pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans).

► Pour en savoir plus

- **Lenzi E., Masson K. et Mora V.**, "Les dépenses de carburants pèsent davantage sur le budget des ménages ruraux", *Insee première* n°2125, septembre 2026.
- **Lemarchand D., Simonovici M., Olivier J., Leconte E.**, "En Centre-Val de Loire, plus de huit kilomètres sur dix parcourus en voiture tous motifs de déplacements confondus", *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n°129, juin 2025.
- **Ménard B., Movellan J.-B., Tillard T., Olivier J., Leconte E.**, "En Centre-Val de Loire, près de 70 % des trajets courts pour aller au travail sont effectués en voiture", *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n°116, novembre 2024.
- **Bonnet O., Loisel T., Wilner L., Fize É.**, "Comment les automobilistes ajustent leur consommation de carburant aux variations de prix à court terme", *Insee Analyses* n°86, juillet 2023.
- **Sarron C., Trévien C.**, "Se déplacer en voiture : des distances parcourues une fois et demie plus importantes pour les habitants des couronnes que pour ceux des pôles", *Dossier Insee références*, avril 2021.
- **Trévien C., L'Hour J., Wemelbeke G.**, "Méthodologie pour l'estimation des parcs de véhicules et des distances parcourues", *SDES Documents de travail*, mars 2024.

